

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2012

Présents : Mrs LABORDE, COURTY, LAHILLADE, LE GARREC, RIU, YVORA, LASSALLE, TOUYA
Mmes CLAVERIE, DUVERDIER, ADOUE, LESGARDS, EXPERT.

Excusé : Mr SOMERVILLE

Mme Duverdier Valérie est nommée secrétaire de séance.

***Point sur la future micro-crèche à Josse.**

Le projet de la micro-crèche à Josse se précise. Le cabinet d'architectes Lafargue Lapassade a présenté le plan d'aménagement des locaux au comité de pilotage lors de la réunion du 23 mai. Les services de la PMI, présents, ont formulé quelques observations et conseillé de se rapprocher des services vétérinaires en matière de législation. Le cabinet d'architectes proposera prochainement un nouveau plan modifié tenant compte des remarques et normes en vigueur.

Il est rappelé que la capacité d'accueil est de 16 lits et les communes concernées par ce projet sont Josse, Saubusse, St-Jean-de-Marsacq et St-Martin-de-Hinx. Une réunion avec chaque maire des communes concernées devrait avoir lieu prochainement afin de finaliser le montage du dossier qui permettra d'obtenir les subventions auprès des différents partenaires.

***Information sur le futur feu au niveau du pont et sur le sens de circulation.**

Le Conseil Général informe le conseil municipal, que, suite à l'étude réalisée par ses services sur la traversée du pont de Saubusse, il convient de réglementer la circulation sur cette voie. En effet, le pont présente d'importantes défaillances, il convient donc de recentrer la circulation pour garantir la pérennité de cet ouvrage. Pour cela, un aménagement devient nécessaire, à savoir une circulation alternée doit être mise en place, elle sera réglementée par des feux tricolores. Les usagers circulant dans le sens Saubusse-Orist seront prioritaires. Le conseil municipal autorise Mr le Maire et Mr le Président du Conseil Général des Landes à prendre un Arrêté conjoint portant réglementation permanente de circulation. Cet arrêté précisera toutefois l'accès et le sens de circulation pour certains, à savoir la remontée parallèle au pont vers le bourg sera autorisée pour certains engins agricoles hors gabarits pour passer sous le pont.

***Mise en place de l'Agent de recette de contraventions, validation des contraventions, tarifs, validation du nombre d'heures affectées au service d'Agent de Police rurale.**

Le conseil municipal souhaite retenir la procédure simplifiée pour la mise en place des verbalisations, c'est-à-dire que l'agent constate l'infraction puis l'envoie au Procureur qui sera chargé de son traitement. Parmi les infractions pouvant être relevées, figurent le stationnement gênant, le stationnement illicite devant l'école, les chiens errants, le ramassage des vers dans les barthes, le débit de boissons non autorisé, etc...

***Délibération voirie lotissement Coumes.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, considérant qu'il y a lieu de faire aboutir ce projet, décide à l'unanimité le classement de la voirie communale.

***Délibération pour le Pôle commercial afin de solliciter la réserve parlementaire de Mme Michel Sénatrice et le Conseil Général.**

Après en avoir délibéré, le conseil donne tout pouvoir à Mr le Maire pour procéder aux démarches et formalités nécessaires afin d'obtenir des fonds de la réserve parlementaire et du Conseil Général.

***Droits de préemption urbain: Section E n° 426 Les Jardins de Prada - Lot 32 lot. Plein Sud.**

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption.

***Point sur les containers Sitcom.**

Pour des raisons techniques, les modifications d'emplacements de containers prévus initialement fin mai sont repoussées à fin juin au plus tard. En effet, les employés communaux sont en attente du matériel nécessaire au déplacement des containers, fourni par le Sitcom.

***Projet pour l'emplacement « Coccinelle » après démolition.**

La démolition de la coccinelle est envisagée pour le mois de septembre. Pour l'instant, il n'est pas prévu de construire un bâtiment à cet endroit.

***Circulation et stationnement devant l'école.**

Les commissions voirie et école ont rencontré le service voirie de Macs. Une réflexion est menée sur l'aménagement d'un côté de la route afin de créer un stationnement. Macs devrait rendre prochainement son étude au conseil municipal.

***Lancement appel d'offre simplifié pour le Columbarium.**

La commission cimetièrè fait un point sur les travaux et projets d'aménagement d'un espace cinéraire au cimetière : des devis sont en cours de réalisation pour : l'aménagement d'une nouvelle allée latérale, le drainage du fond de l'allée centrale, le décapage du sol en vue de l'aménagement d'un espace cinéraire, l'implantation d'un caveau provisoire.

***Demande d'une concession au cimetière pour Mr Xavier Colson.**

Le conseil municipal a répondu favorablement à la demande de Mr Colson pour l'attribution d'une concession pour ses parents.

***Divers.**

- Le Sydec a transmis à la mairie l'étude concernant l'éclairage public Route de Miquéou/Route de Postis. Les travaux comprennent la fourniture, la pose et le raccordement de 9 lanternes Futura sur supports bétons existants ainsi que la remise aux normes du câblage EP aérien. Le devis s'élève à 4713.00 € H.T et la participation communale est de 1480.00 € H.T.
- L'Amicale Sibusate a demandé à la mairie un renforcement électrique pour les fêtes. Un tableau provisoire sera installé le temps nécessaire.
- Les techniciens de MACS sont intervenus à l'école, suite aux coupures de courant de l'EDF du 14 mai dernier, afin de rétablir le bon fonctionnement de l'ensemble des bornes WIFI. Pour la rentrée de septembre 2012, MACS envisage d'installer des tableaux interactifs dans les classes de cycle 3.
- Dans le cadre de l'application du Document Unique, Jean Michel Sibé passera une habilitation électrique obligatoire pour travailler sur les interventions courantes.
- La somme de 6168.77 € a été attribuée à la commune de Saubusse dans le cadre du Fonds d'Équipement des Communes. Cette somme est affectée à la démolition de la « Coccinelle ».
- Suite à l'accroissement du nombre d'enfants prenant le repas à l'école, le conseil réfléchit à l'agrandissement du réfectoire.
- Suite à la dégradation faite sur les barrières de protection posées par les employés communaux devant l'école, une plainte a été déposée à la gendarmerie. Par ailleurs, le conseil décide de racheter le matériel nécessaire pour les remettre en place.
- Lors d'une réunion avec le Pays Landes Océanes et la Fédération de Chasse, il a été décidé de solliciter les ACCAS afin de procéder au recensement des espèces d'oiseaux dans les barthes et zones Natura 2000. Pour cela, il sera demandé aux chasseurs de remplir une feuille des oiseaux vus.
- L'Association des Amis de St Jacques de Compostelle a sollicité la commune de Saubusse pour que celle-ci fasse partie de l'itinéraire du Chemin de Compostelle.

***Les rendez-vous du mois ***

- Kermesse de l'École de Saubusse : samedi 9 juin à la Grange de Poudepé, réservation pour les repas au 06.82.93.29.62 ou par mail à : apesaubusse@yahoo.fr, ou dans la boîte aux lettres de l'école.
- Elections Législatives : 10 et 17 Juin 2012.
- Fêtes locales : 15, 16 et 17 juin 2012.
- Dimanche 8 juillet : vide-grenier à Saubusse